



Location d'un appartement avec caves, et ou son mes caves ?

Par **caroo**, le **30/12/2008** à **09:23**

Bonjour, j'ai emménagé dans un studio le 20-12-08 date à laquelle l'état des lieux a été fait avec un expert.

Avec ce dernier nous avons constaté que l'ouverture de la porte d'accès collective aux caves se fait par une clé qui ne m'a pas été délivrée.

En regagnant mon domicile il y a 2 jours j'ai trouvé cette porte d'accès ouverte, je suis donc descendue voir où se trouve mes 2 caves (8 et 9) désignée dans le contrat de bail, et j'ai constaté que l'une d'elle était fermée par un cadenas et l'autre était ouverte est entièrement remplie d'affaires ne m'appartenant pas.

j'ai donc contacté à maintes reprises l'agence, qui me dit bien entendu à chaque fois "je vous contacte dès que j'ai du nouveau.

Je viderai bien moi-même les caves, mais reste le problème de la clé de la porte commune d'accès aux caves...

Je précise qu'il s'agit d'un appartement privé.

Merci d'avance pour votre réponse

Caroo

Par **Marion2**, le **30/12/2008** à **09:41**

Bonjour,

Envoyez un courrier recommandé AR à l'agence en la mettant en demeure de vous remettre les clés de la porte d'accès collective et de mettre immédiatement à votre disposition les caves 8 et 9, comme mentionné dans le bail.

Pour contactez également l'Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL). Votre Mairie vous en donnera les coordonnées.

Cordialement